



La Secrétaire générale

Monsieur Michaël LEBEAU 82 avenue jean Jaurès 92140 CLAMART

Paris, le 28 novembre 2025

Références à rappeler : 20259327 Vos références : Mairie de Clamart

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la demande d'avis □ue vous ave□ présentée □ la commission d'accès au□documents administratiß par courrier enre□istré □ son secrétariat le 18 novembre 2025 🗗 □

Līavis de la commission vous sera transmis par courrier ou par courrier électroni ☐ue ☐dans les meilleurs délais ☐

Si vous avez obtenu entière satisfaction de la part de l'administration, je vous recommande de le laire connaître aussitôt □ la Commission en indiquant que vous vous désistez de votre demande d'avis□Vous lacilitere□ ainsi, dans l'intérêt de tous les autres usa□ers, la recherche d'e⊞cacité en permettant de concentrer les e⊞orts sur les a⊞aires non ré□ées et de réduire les délais d'intervention□

Je vous prie de croire, Monsieur, □ l'assurance de ma considération distin □uée □

Pour le Président et par délé ☐ation, La Secrétaire ☐énérale

Hélène SERVENT

□□□Conlormément au□dispositions combinées de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative □l'inlormati⊡ue, au□lichiers et au□libertés et du rè□ement l□UE□n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit « RGPD », la CADA vous inlorme ⊡ue vos nom, coordonnées et □ualité sont enre⊡strés dans le système automatisé de □estion des allaires de la CADA□votre demande ne saurait être instruite par le secrétariat □énéral sans ces éléments, clest pour□uoi le recueil de ces données par nos services est oblí□atoire□

Le traitement de vos données personnelles a pour lihalité l'linstruction ainsi □ue le suivi de votre demande□Celui-ci est nécessaire □ l'@□écution d'line mission de service public ou relevant de l'œ□ércice de l'autorité publicue dont est investi le président de la CADA en sa □ualité de responsable du traitement□Les membres de la CADA, ses rapporteurs et collaborateurs sont seuls destinataires de ces inlormations□A cet é□ard nous vous inlormons touteliois □ue l'administration mise en cause est é□alement destinataire du dossier de saisine □ue vous ave□ présenté devant la CADA, y compris des données □ caractère personnel □uil contient, en application des dispositions de l'article R343-1 du code des relations entre le public et l'administration□